



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

**Le mercredi 18 novembre 2009 — N° 75**

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Yvon Vallières**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 9 h 44.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

M. Bolduc (Jean-Talon) fait une déclaration concernant la Journée mondiale de la maladie pulmonaire obstructive chronique.

---

M. Drainville (Marie-Victorin) fait une déclaration concernant la Journée mondiale de la maladie pulmonaire obstructive chronique.

---

Mme Thériault (Anjou) fait une déclaration concernant la Semaine des centres jeunesse.

---

Mme Richard (Marguerite-D'Youville) fait une déclaration concernant le Front commun des personnes assistées sociales du Québec.

---

Mme Gaudreault (Hull), en remplacement de Mme St-Pierre (Acadie) fait une déclaration concernant les 30 ans du Secrétariat à la condition féminine.

---

M. Trottier (Roberval) fait une déclaration concernant les 30 ans de la Coopérative forestière de Girardville.

**18 novembre 2009**

---

M. Sklavounos (Laurier-Dorion) fait une déclaration concernant le 20<sup>e</sup> anniversaire du Centre de loisirs communautaires Lajeunesse.

\_\_\_\_\_

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration concernant les 24 modèles du Gala de la persévérance scolaire.

\_\_\_\_\_

M. Morin (Montmagny-L'Islet) fait une déclaration afin de féliciter M. Dominique Côté.

\_\_\_\_\_

À 9 h 56, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 10 h 09.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

### **Présentation de projets de loi**

M. Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 76 Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement le processus d'attribution des contrats des organismes municipaux

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 76.

### Dépôts de documents

M. le président dépose :

Le tome II du Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2009-2010, accompagné d'une brochure exposant les faits saillants du rapport.

(Dépôt n° 897-20091118)

### Dépôts de rapports de commissions

M. Paquet (Laval-des-Rapides), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 12 et 17 novembre 2009, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 65, Loi sur Infrastructure Québec. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 898-20091118)

### Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, deux extraits de pétition concernant la catégorisation des prestataires d'aide sociale sont déposés :

— le premier, extrait d'une pétition signée par 4 730 citoyens et citoyennes du Québec, par Mme Richard (Marguerite-D'Youville);

(Dépôt n° 899-20091118)

— le deuxième, extrait d'une pétition signée par 4 730 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Khadir (Mercier).

(Dépôt n° 900-20091118)

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Bédard, leader de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires.

À la demande de M. le président, M. Dupuis, leader du gouvernement, retire certains propos non parlementaires.

### Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 (3) et 185 du Règlement, M. Bérubé (Matane), Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Deltell (Chauveau), M. Caire (La Peltrie), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la carrière sportive du médaillé olympique Bruny Surin ainsi que son engagement envers la jeunesse et les saines habitudes de vie.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 (2), 84.1 (3) et 185 du Règlement, Mme Boulet, ministre des Transports, M. Bergeron (Verchères), M. Grondin (Beauce-Nord), M. Caire (La Peltrie), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne aujourd'hui la Journée nationale du souvenir des victimes de la route.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

**18 novembre 2009**

---

M. Khadir (Mercier) propose une motion concernant les prestations d'aide sociale; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

\_\_\_\_\_

Mme Richard (Marguerite-D'Youville) propose une motion concernant les prestations d'aide sociale; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 (2), et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Gauthrin, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des transports et de l'environnement, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 69, Loi modifiant le Code de la sécurité routière concernant les écoles de conduite, procède à des consultations particulières et tiennent des auditions publiques les 25 et 26 novembre 2009, et qu'à cette fin elle entende les organismes suivants :

- Jean-Marie De Koninck
- Association canadienne des automobilistes – Québec
- Association québécoise du transport et des routes inc.
- Groupe Technic
- Association des écoles de conduite du Québec
- Protecteur du citoyen
- Conseil permanent de la jeunesse
- ConduiPro
- Conseil des Aînés
- Office des personnes handicapées du Québec
- Commission des transports du Québec
- Société de l'assurance automobile du Québec
- Sûreté du Québec
- Contrôle routier du Québec

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

**18 novembre 2009**

---

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 45 minutes partagées également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques finales partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE la ministre des Transports soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, M. Gauthier, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de procéder à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 53, Loi instituant le poste de Commissaire aux plaintes concernant les mécanismes de reconnaissance des compétences professionnelles.

---

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission des transports et de l'environnement se réunira en séance de travail afin de recevoir une formation sur les cyanobactéries de la part de Me Jean-François Girard, du Centre québécois du droit de l'environnement.

18 novembre 2009

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Adoption*

M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le projet de loi n° 24, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de santé, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 24 est adopté.

---

À 11 h 56, à la demande de M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

---

La séance reprend à 15 h 03.

---

### Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. St-Arnaud (Chambly) propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec exige du ministre de la Sécurité publique la mise sur pied d'une escouade spécialisée dédiée à la recherche des personnes disparues.

**18 novembre 2009**

---

Conformément à ce qui a été énoncé par la présidence à la période des affaires courantes de la séance du 11 novembre 2009, M. Chagnon, deuxième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion : 10 minutes sont réservées à l'auteur de la motion pour sa réplique, 5 minutes sont allouées au député de Mercier, 3 minutes 15 secondes sont allouées à l'ensemble des autres députés indépendants, et 7 minutes 45 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; le reste du temps sera partagé également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par les députés du deuxième groupe d'opposition sera redistribué également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle; et le temps non utilisé par le groupe parlementaire formant le gouvernement ira au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et vice versa. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

À la fin de son intervention, M. Gautrin (Verdun) propose :

QUE la motion du député de Chambly soit amendée de la manière suivante : à la première ligne, remplacer « exige du » par les mots « demande au »; à la deuxième ligne, remplacer « la mise sur pied d'une escouade » par les mots « d'offrir aux policières et policiers une formation ».

La motion, telle qu'amendée, se lirait ainsi :

QUE l'Assemblée nationale du Québec demande au ministre de la Sécurité publique d'offrir aux policières et policiers une formation spécialisée dédiée à la recherche des personnes disparues.

Le débat se poursuit sur la motion principale de M. St-Arnaud (Chambly) et sur l'amendement de M. Gautrin (Verdun) sous réserve de la permission de son auteur.

À la fin de sa réplique, M. St-Arnaud (Chambly) refuse la proposition d'amendement de M. Gautrin (Verdun).

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

**18 novembre 2009**

---

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 54 en annexe)

Pour : **41**    Contre : **60**    Abstention : **0**

### **Projets de loi du gouvernement**

#### *Adoption*

M. Dutil, ministre du Revenu, propose que le projet de loi n° 59, Loi modifiant la Loi concernant l'impôt sur le tabac et d'autres dispositions législatives principalement afin de lutter contre la contrebande de tabac, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 59 est adopté.

---

M. Béchar, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 19 novembre 2009, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

---

En conséquence, à 17 h 39, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au jeudi 19 novembre 2009, à 9 h 45.

*Le Président*

**YVON VALLIÈRES**

18 novembre 2009

---

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. St-Arnaud (Chambly) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, concernant la mise sur pied d'une escouade spécialisée dédiée à la recherche des personnes disparues :

(Vote n° 54)

POUR - 41

Aussant	Champagne	Leclair	Poirier
Beaudoin	Charette	Léger	Rathé
<i>[Rosemont]</i>	Curzi	Malavoy	Richard
Beaudoin	Doyer	Maltais	<i>[Duplessis]</i>
<i>[Mirabel]</i>	Drainville	Marceau	Richard
Bédard	Dufour	Marois	<i>[Marguerite-D'Youville]</i>
Bergeron	Gaudreault	McKay	Roy
Bérubé	<i>[Jonquière]</i>	Pagé	St-Arnaud
Blanchet	Gauvreau	Pelletier	Traversy
Bouchard	Girard	<i>[Saint-Hyacinthe]</i>	Tremblay
Boucher	Hivon	Pelletier	Trottier
Bouillé	Kotto	<i>[Rimouski]</i>	Turcotte

CONTRE - 60

Arcand	Charbonneau	Gonthier	Paquet
Auclair	Charest	Hamad	Paradis
Bachand	Charlebois	Huot	Pigeon
<i>[Outremont]</i>	Chevarie	James	Reid
Bachand	Corbeil	Kelley	Rotiroti
<i>[Arthabaska]</i>	Courchesne	Lehouillier	Simard
Beauchamp	Diamond	Lessard	<i>[Dubuc]</i>
Béchar	Drolet	MacMillan	Sklavounos
Bergman	Dubourg	Mamelonet	St-Amand
Bernard	Dupuis	Marcoux	St-Pierre
Bernier	Dutil	Marsan	Thériault
Billette	Gagnon-Tremblay	Matte	Tomassi
Blais	Gaudreault	Moreau	Vallée
Bolduc	<i>[Hull]</i>	Morin	Vien
Boulet	Gautrin	Normandeau	Weil
Carrière	Gignac	Ouimet	Whissell